

## Atelier 3 : Savoirs et praxis nécessaires à l'exercice professionnelle

### OBSERVATION CLINIQUE ET ECOUTE

Anais Barthélémy-Chaudoir<sup>1</sup>

Le thème de la formation est ici abordé en ouvrant quelques champs de questionnements non du côté du discours universitaire mais d'une place de praticienne, sous l'angle d'un terrain, celui de l'institution.

#### 1. Exercice professionnel et cadre de la pratique

Quelle formation pour permettre au psychologue d'exercer sa profession dans une institution sans être captif de l'objet, des choix et de la philosophie de celle-ci ?

Que ce soit dans le milieu de la justice avec le resserrement actuel sur une politique sécuritaire, dans le champ de la santé rabattu sur l'ordre médical ou celui de l'éducation confondu avec l'ordre pédagogique, la question se pose. **La formation participe de l'élaboration de l'identité professionnelle du psychologue que les savoirs ne construisent pas à eux-seuls, de même qu'ils ne peuvent suffire à le positionner dans cette place unique, travaillant dans l'institution, avec elle, sur elle, mais décollé d'elle, décalé, dans une distance singulière toujours à reconsidérer.** La formation devrait poser les premiers jalons d'une réflexion sur l'identité professionnelle et l'élaboration du cadre spécifique adossé à la connaissance et au respect de la déontologie permettant l'exercice professionnel du psychologue.

#### 2. Formation spécifique ou non ? Paradoxe et illusion de l'Education nationale

**La formation des psychologues visant l'objectif d'un exercice professionnel, le risque d'un éventuel profilage existe. Quel psychologue pour quelle pratique ? Voire pour telle ou telle institution ?** L'exemple de l'Education nationale qui forme la majeure partie des psychologues mais en emploie également certains peut servir de garde fou. Poussant la logique interne de la demande de son institution jusqu'à former spécifiquement ses psychologues, elle pose comme postulat que personne ne connaissant mieux le fonctionnement – et dysfonctionnement – du système éducatif que les enseignants, elle recrute ses postulants parmi eux, les conduisant à un diplôme, le DEPS, leur étant uniquement réservé. Cerise sur le gâteau, pour mieux rendre cette profession captive, elle ne leur donne pas de statut de psychologue. **L'illusion qu'un psychologue ne peut exercer sa profession dans un champ donné qu'après y avoir exercé un autre métier conduit à un paradoxe : fière de lui reconnaître une double expertise, celle de psychologue et celle de personnel connaissant toutes les places de l'institution, elle le discrimine et fragilise son expertise, rendant ces places interchangeables et déconstruisant la notion même de profession.** Cette logique folle de personnels avec la fonction, le titre et les missions de psychologues, un DESS, un master 2 ou un DEPS, mais un statut d'enseignants, arrive à son terme : **l'opportunité de repenser le recrutement des psychologues de l'EN et leur formation se présente enfin et pourrait participer d'une dynamique concernant celle de toute la**

---

<sup>1</sup> Psychologue, Secrétaire de la Commission EN du SNP. [anais.barthelemy@orange.fr](mailto:anais.barthelemy@orange.fr)

**profession.** Va-t-elle la saisir ? Les enseignants étant maintenant recrutés à partir d'un master, l'Education nationale ne peut sous-former ses psychologues et doit ouvrir leur recrutement **à partir de tous les masters de psychologie**, position défendue par l'ensemble des organisations représentant les psychologues de l'EN. Post recrutement, une sixième année de formation interne complémentaire sur le fonctionnement et la spécificité de la pratique au sein de l'institution et des stages serait judicieuse mais doit s'inscrire dans une réflexion plus globale, concernant toute la profession des psychologues. En aucun cas, cette formation à l'institution ne peut précéder une formation généraliste de psychologue, encore moins s'y substituer : le psychologue de l'EN est d'abord un psychologue de proximité, souvent le premier parfois le seul consulté par les familles qui ont un accès direct à celui de l'école de leur enfant. La diversité des missions - travail avec l'institution, suivis d'enfants, entretiens avec les familles, bilans ou expertises diverses -, des demandes, des problématiques individuelles ou collectives, la pression de l'échec scolaire et des violences, nécessitent une formation très solide, généraliste - et non une formation spécialisée de l'éducation - et en même temps plus pointue sur certains aspects spécifiques.

3. Où en est l'enseignement de la psychologie, entre le vieux rêve de son unité et son morcellement actuel ?

D'une diversité des pratiques et de choix théoriques indispensable et fructueuse on assiste à son morcellement. **La segmentation de la discipline entraîne un glissement vers une spécialisation proche du modèle médical où disparaît le sujet au profit de l'objet d'une étude, d'une investigation.** Le psychologue devient celui qui examine et non celui qui donne sens et fait lien : l'exemple facile est l'approche « dys » où trop souvent, à la recherche du dysfonctionnement cognitif, n'est examiné que le seul aspect psychométrique au détriment de toute clinique. Qu'en est-il de la prise en compte de la dimension psychique d'un sujet posé comme simple objet à classer ? **Ne négligeons pas le risque de disparition d'une science humaine au profit d'une technique pratiquée sous prescription, d'un psychologue réduit à un psychotechnicien, sans liberté de ses choix et méthodes caricaturés comme technique, qu'il s'agisse de psychothérapie, de psychométrie ou d'autres pratiques!** Entre dégradation de la vie socio économique, précarisation de la profession et saturation du marché de l'emploi, cette formation self service prête à une consommation express peut renforcer le quiproquo : plus de menu psychologue, à la carte, tant de minutes pour un Rorschach, un WISC IV ou douze séances pour tel symptôme. Avec très vite chez certains prescripteurs et un public mal informé, l'idée en arrière plan que d'autres professionnels, bâclés à la *six quatre deux* comme disait Schreber, feraient aussi bien l'affaire !

4. Le titre de psychologue est attaché à une formation fondamentale et appliquée de haut niveau

**Les dangers actuels oscillent entre d'une part un savoir coupé de la clinique – la parole de l'expert ou le discours du maître - et d'autre part une application à un champ donné, ajusté à la demande d'une institution qu'il devrait pourtant être amené à interroger.** Quelles que soient ses options, son champ d'exercice, par sa fonction le psychologue donnant du sens et faisant lien entre les éléments qui lui sont présentés, doit avoir une **connaissance et un vécu par des stages dans différents champs de la psychologie et de ses lieux d'exercice.** Pour reprendre l'exemple du psychologue de l'EN qui va apporter un éclairage spécifique sur la scolarisation d'enfants handicapés, par exemple autistes, il est indispensable qu'il ait été confronté à la réalité d'un hôpital de jour, mais aussi à divers établissements de soins et que ses stages ne se déroulent pas uniquement dans des lieux appartenant au champ éducatif. De même, les futurs psychologues se destinant à de tout autre lieu, à de toutes autres

pratiques, bénéficieraient vraiment de stages dans l'EN. **Faut-il aussi préciser que la pratique avec des enfants ne peut se dispenser d'une formation concernant aussi les adultes, et vice versa ?**

5. **La formation du psychologue ne concerne pas uniquement la formation initiale** avec plusieurs modèles théoriques de référence prenant en compte aussi bien le sujet que l'individu dans son environnement **mais la une formation continuée tout au long du trajet professionnel**, garante non seulement d'une actualisation des connaissances, mais surtout d'une réflexion partagée entre pairs, et de supervision sachant que la formation universitaire indispensable ne saurait suffire.

**A partir d'une connaissance de base, d'une culture et d'un socle commun, le futur psychologue va évoluer vers un type de pratique et de modèle théorique et pour effectuer ces choix, il doit avoir bénéficié d'un enseignement solide et diversifié. Cette formation ne peut éluder, outre les divers corpus théoriques, la connaissance des outils permettant le repérage et la prise en compte difficultés dans leur dimension cognitive, affective et pathologique, mais aussi la connaissance des textes régissant la profession. Le développement de l'observation clinique et de l'écoute (y compris dans son milieu écologique, par exemple de l'enfant dans le contexte où la demande est formulée: crèche, école, lieu de consultations, de soin...), le travail sur ses propres capacités d'analyse, avec les notions de transfert et contre-transfert sont indissociables d'une expérience dans des lieux de vie et de soins variés où les échanges entre professionnels permettent cette analyse et un questionnement permanent. Le terrain amènera à réinventer chaque fois une pratique loin de certitudes incompatibles avec la fonction de psychologue, un terrain qui lui fera privilégier le travail en relation duelle, en groupe, avec ou sans outils...**

Le plus difficile dans sa formation est de l'amener à occuper cette place si singulière, dans l'écoute et la distance, **cette place seule de psychologue, toute sa place, rien que sa place, et aucune autre et de s'y tenir !**

Le 4 décembre 2010